

La contestation monte autour du projet de parking au jardin de ville

Samedi matin, une cinquantaine de personnes se retrouvait au jardin de ville pour exprimer leur refus du projet de création d'un parking sur une partie de ce parc.

Une manifestation à l'initiative de l'association de soutien à la minorité municipale "La Côte-Saint-André pour tous", qui réunissait des représentants des associations de défense de l'environnement et des citoyens.

« Nous avons décidé cette riposte suite à l'officialisation du projet abordé lors du débat d'orientation budgétaire. Il est inscrit au budget primitif qui sera voté jeudi et nous craignons un "passage en force" dès vendredi. Surtout l'abattage des arbres », s'alarme de concert Christophe Vignon et Dominique Masson, conseillers municipaux du groupe minoritaire. Des élus qui ne manquent

pas d'arguments pour s'y opposer : « Le parc est situé dans une zone naturelle protégée. Il sera défiguré. Une vingtaine d'arbres sera abattue. Un tiers de l'espace vert sera supprimé, un mur en galets roulés du Moyen Âge détruit. Et puis, c'est un lieu de repos et de rencontres proche du centre-ville et accessible à tous ! » poursuivent-ils. Avant d'aborder la question financière : « C'est un projet de 314 000 € qui inclut la destruction du parking des Bains Douches construit il y a deux ans pour 50 000 € ! », s'insurgent-ils tout en énumérant leurs propositions : « Il faudrait déjà attendre les résultats de la réactivation de la zone bleue qui va fluidifier le trafic avant d'envisager les autres solutions. L'ouverture d'un accès au Nord du parking des Bains Douches maintiendrait les 37 places existantes.

L'aménagement de places de stationnements le long de l'avenue De-Lattre-de-Tassigny et au fond du parking du lycée Hector-Berlioz créerait 35 places supplémentaires. Celui du passage de la Mansarde faciliterait l'accès au parking du château ». Pour l'heure, l'association organise sa riposte. Elle fait circuler une pétition, prévoit d'autres rassemblements ainsi que la surveillance du site.



Rassemblement sur site pour les opposants au projet de création d'un parking sur une partie du jardin de ville.

Le maire, Joël Gullon, répond aux opposants

« Ce dossier fait partie de notre projet phare pour améliorer le stationnement et la fluidité de la circulation. C'était une priorité de notre campagne, pour rendre "La Côte attractive". Il supposait l'utilisation d'une partie du jardin de ville, avec un accès au Nord. Il a été discuté en

débat d'orientation budgétaire et il est inscrit au budget primitif. Mais nous n'en sommes encore qu'au tout début. Pour l'instant, il a été soumis en commission pour avis avant le lancement de la phase de consultation des services de l'État. Car il devra répondre à des contrain-

tes, notamment en terme de plan local d'urbanisme. Un audit est aussi prévu auprès de l'office national des forêts. Ce projet est une volonté de la ville car le parking actuel ne fonctionne pas et nous voulons l'étendre pour le rendre fonctionnel, accessible et praticable ».